

**RAPPORT N° 98/6-57**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**REGIE ABATTOIR**

**CESSIONS DE MATERIELS**  
**DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 1998**

Depuis la fermeture de l'Abattoir, plusieurs personnes se sont montrés intéressées pour l'acquisition de divers matériels dont il serait assez (voire très) difficile de retirer des prix substantiels étant donné leur spécificité d'une part et leur vétusté d'autre part. C'est pourquoi, je vous propose de m'autoriser à traiter de gré à gré pour les cessions de ces matériels jusque dans la limite prévues par les dispositions de la Délibération du Conseil Municipal du 18 juin 1995 (95/2-04) prise en application de l'Article 122-20 du Code des Communes : 30 000 F.

Un état récapitulatif de ces cessions vous sera ensuite communiqué avant le vote du Compte Administratif.

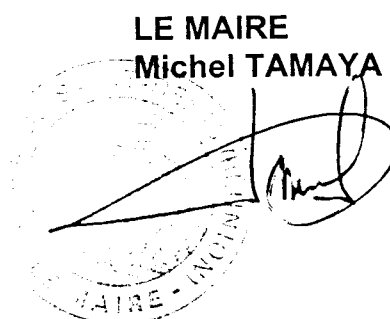
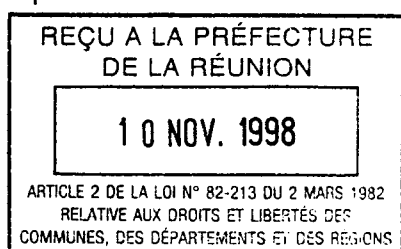
Aux termes des Délibérations en date du 27 février (98/1-08) et du 26 juin 1998 (98/4-18) portant respectivement approbation du Budget Primitif d'une part et du Budget Supplémentaire d'autre part, le Budget 1998 de la Régie Abattoir s'équilibre, en dépenses et recettes :

- à 1 255 020,00 F pour la Section Fonctionnement,
- et à 31 250,00 F pour la Section Investissement.

L'Abattoir Municipal ayant cessé toute activité depuis la fin mai, le Budget 1998 s'avère donc être le dernier du genre pour la Régie.

Aussi, dans la perspective de l'établissement du dernier Compte Administratif et surtout de l'engagement de la liquidation de la Régie Abattoir, il convient aujourd'hui de procéder aux ajustements nécessaires afin que la situation patrimoniale réelle de la Régie corresponde au plus près à sa situation comptable et financière. D'où les Décisions Modificatives figurant en annexe pour un montant de 216 500,00 F pour la Section Fonctionnement, la Section Investissement demeurant inchangée

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 98/6-57  
au Conseil Municipal  
en séance du vendredi 30 octobre 1998

**OBJET**

**REGIE ABATTOIR**

**CESSIONS DE MATERIELS  
DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 1998**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 98/6-57 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Développement Economique/ Economie Alternative, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

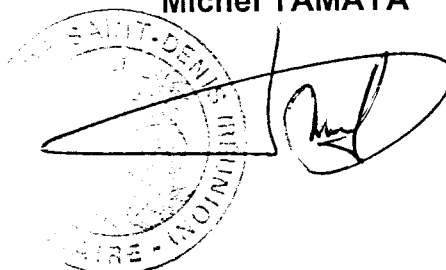
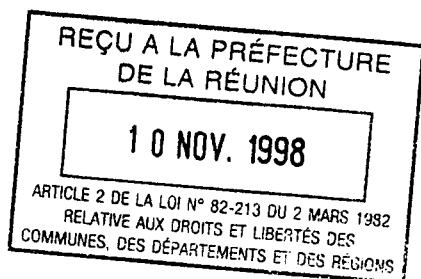
Autorise le Maire de traiter de gré à gré pour les cessions des matériels de l'Abattoir.

**ARTICLE 2**

Approuve les Décisions Modificatives 1998 de la Régie Abattoir telles qu'elles figurent en annexe et qui s'établissent à 216 500 F pour la Section Fonctionnement, la Section Investissement demeurant inchangée.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 06 NOV 1998

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



SECTION INVESTISSEMENT

N° Chap	DEPENSES		RECETTES		Total
	N° du compte et libellé de la dépense	Inscriptions BP 1998	N° du compte et libellé de la recette	Inscriptions BP 1998	
<b>001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</b>					
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		10	<b>APPORTS, DOTATION, RESERVES</b>	
214	Construction sur sol d'autrui	131 250,00	108	Reserves	
2141	Batiments	60 000,00	1088	éserves	
2145	Installations générales, agencements, aménagements	60 000,00	281	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
215	<b>Installations techniques, matériels et outillages industriels</b>	65 000,00	281	Amortissements des immobilisations corporelles	131 250,00
2151	Installations complexes spécialisées		2814	Constructions sur sol d'autrui	88 350,00
2153	Installations à caractère spécifique		28141	Batiments	3 250,00
2154	Matériel industriel	65 000,00	28145	Installations générales, agencements, aménagements	83 100,00
2155	Outillage industriel		2815	Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 000,00
2157	Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels		28151	Installations complexes spécialisées	
218	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	6 250,00	28153	Installations à caractère spécifique	40 000,00
2181	Installations gles, agencements et aménagements divers		28154	Matériel industriel	
2182	Matériel de transport	6 250,00	28155	Outillage industriel	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		28157	Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	
2184	Mobilier		2818	Autres immobilisations corporelles	4 900,00
			28181	Installations gles, agencements et aménagements divers	
			28182	Matériel de transport	
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 900,00
			28184	Mobilier	
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE</b>		131 250,00	<b>TOTAL DES RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE</b>		131 250,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		131 250,00	<b>008 AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION INVEST</b>		
			<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		131 250,00

SECTION FONCTIONNEMENT

N° Chap	N° du compte et libellé de la dépense	DECISIONS MODIFICATIVES		Inscriptions BP + BS	Annulations	RECETTES		Inscriptions BP + BS	Annulations	Total
		Inscrit	Nécess.			N° du compte et libellé de la recette	Inscrit			
<b>002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</b>										
60	<b>ACHATS</b>									
	602 Achats stockés			207 500,00				1 144 000,00		1 144 000,00
	6022 Fournitures consommables			35 500,00				1 002 500,00		1 002 500,00
	60222 Produits d'entretien			9 500,00				1 018 770,00		1 018 770,00
	60224 Outillage d'abattoir & pièces détachées			26 000,00				73 790,00		73 790,00
	60225 Fournitures hygiène & sécurité									
	60226 Vêtements de travail									
	606 Achats non stockés de matériels & fournitures			172 000,00				51 500,00		51 500,00
	6061 Fournitures non stockables			172 000,00				51 500,00		51 500,00
	60611 Eau & taxe d'assainissement			77 000,00						
	60614 EDF			95 000,00						
	6083 Fournitures d'entretien & de petit équipement									
	6064 Fournitures administratives									
61	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			121 000,00						75 000,00
	613 Localités									
	6135 Locations mobilières									
	615 Entretien & réparations			73 000,00						
	6151 Construction									
	6152 Matériels et outillages			73 000,00						
	6155 Installations et agencements									
	6158 Entretien divers									
	618 Divers			5 000,00						
	6181 Déchets (incinération et autre)			48 000,00						
	6185 Documentalton et abonnement			1 600,00						
62	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>			167 000,00						
	623 Publicité & insertion									
	6231 Annonces et insertions			145 000,00						
	624 Transports			145 000,00						
	6245 Transports de déchets									
	625 Déplacements, missions et réceptions			17 000,00						
	6257 Réceptions									
	626 Frais postaux & de télécommunications			5 000,00						
	6262 Frais de télécommunications			5 000,00						
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			577 670,00						
	641 Rémunération du personnel			429 570,00						
	6411 Salaires appointements, commissions de base			429 570,00						
	645 Charges sociales			148 100,00						
	6451 Cotisations à l'IRRSVA			148 100,00						
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			45 000,00						
	671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			45 000,00						
	6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (1)			45 000,00						
	675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés									
	678 Autres charges exceptionnelles									
68	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>			131 250,00						
	681 Charges d'exploitation			131 250,00						
	6811 Dotat. aux amort. des immobilisat. incorp. et corp			131 250,00						
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE</b>				1 250 070,00				1 144 000,00		75 000,00
<b>006 AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>										
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>				1 250 070,00				1 245 020,00		216 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>								1 245 020,00		216 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE</b>								1 144 000,00		75 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>								1 144 000,00		75 000,00

(1) : Dont remboursement de sinistres survenus dans l'enceinte de l'abattoir et non pris en charge par l'assurance ; annulation - pour cause de double facturation - de titres de recettes relatifs aux loyers des années 1984 (TR N° 15, 32 et 50) et 1995 (TR n° 7 et 14) de la chambre froide mise à disposition de SICAREVIA